



Commission Départementale du Football Animation

PROCES VERBAL du jeudi 02 février 2023

COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour.

Lors de cette commission restreinte, les points suivants ont été abordés

INFORMATIONS GENERALES :

Le prochain tour des différents challenges concernant le Foot Animation aura lieu le samedi 11 Février 2023. Pour rappel, voici les détails des qualifications par Poule :

Challenge 77 U10 :

- Quarts de finale du 11/02/23 :
 - Poules de 4 équipes : 2 qualifiés par poule
 - Poules de 3 équipes : 2 qualifiés par poule

Challenge U11 IDF :

- Quarts de finale du 11/02/23 :
 - Poules de 4 équipes : 2 qualifiés par poule

Challenge 77 U12 :

- Quarts de finale du 11/02/23 :
 - Poules de 4 équipes : 2 qualifiés par poule
 - Poules de 3 équipes : 2 qualifiés par poule

Festival Foot U13 :

- Quarts de finale du 11/02/23 :
 - Poules de 4 équipes : 2 qualifiés par poule

- Poules de 5 équipes : 2 qualifiés sur la poule

Jour de coupe U10/U11 :

- Quarts de finale du 11/02/23 :
 - Poules de 4 équipes : 1 qualifié par poule
 - Poules de 3 équipes : 1 qualifié sur la poule

Jour de coupe U12/U13 :

- Quarts de finale du 11/02/23 :
 - Poules de 4 équipes : 1 qualifié par poule
 - Poules de 3 équipes : 1 qualifié sur la poule

Challenge U11F IDF :

- Quarts de finale du 11/02/23 :
 - Poules de 5 équipes : 4 qualifiés par poule
 - Poules de 3 équipes : 2 qualifiés par poule

Festival Foot U13F :

- Quarts de finale du 11/02/23 :
 - Poules de 4 équipes : 2 qualifiés par poule

En cas de fermeture de terrain le samedi 11 février 2023 sur le site de réception, le tour de challenge devra se jouer sur le terrain d'une des autres équipes de la poule.

Pour rappel, **la jonglerie est obligatoire** pour chaque équipe et **doit être effectuée avant les rencontres et sous forme miroir** :

- Lors d'un plateau à nombre pair d'équipes, chaque équipe se met avec une autre équipe de telle sorte qu'il y ait un contrôle du joueur jonglant par un joueur adverse
- Lors d'un plateau à nombre impair d'équipes, chaque équipe se met avec **1 ou 2** autres équipes de telle sorte qu'il y ait un contrôle du joueur jonglant par, au minimum, un joueur adverse

DEMANDE DE RAPPORTS :

CRITERIUM U11 ESPOIR poule D du 14/01/2023 :

Rencontre n° : 25415282

Rencontre: VAL D'EUROPE FC 2 – VILLEPARISIS USM 2

Lecture du rapport de Mr GAUDIN, commissaire du District de Seine-et-Marne de Football, sur la bonne tenue de la rencontre et sur le bon comportement des acteurs. Présentation à la suite de la rencontre d'une feuille de jonglerie complétée, sans que celle-ci n'ait été effectuée.

La Commission demande des rapports, pour le 08/02/23, sur l'organisation de la rencontre et de la jonglerie à :

- Mr DJIGO Amath, éducateur de Val d'Europe FC
- Mr ALEM Yassine, éducateur de USM Villeparisis

DEMANDE AUX CLUBS :

La Commission, faisant suite aux différents huitièmes de finale des Challenges joués les 10/12/22 et 7/01/23, demande, **pour la dernière fois**, à l'ensemble des clubs de fournir **la ou les listes des joueurs de son/ses équipe(s) Espoir pour le 08/02/2023**. Pour rappel ces listes sont obligatoires et sont incluses dans les différents règlements des Criteriums (Article 3) et des Challenges (Article 6). Ces dernières doivent être envoyées à l'adresse suivante : secretariat@seineetmarne.fff.fr